

## **DEMANDE DE VÉRIFICATION** D'UN COMPTEUR D'EAU

## Accueil du public :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00 61 rue de Thann · 68200 MULHOUSE 03 89 32 58 19 | eau@m2A.fr

réglementaires selon l'arrêté du 06/03/2007.

## **Envoi des courriers:** Régie de l'Eau m2A Maison du Territoire

BP 30100 · 68390 SAUSHEIM m2A.fr/eau

Compleur d'eau place dans la propriete sise :	aa
N° de Compte∶	Diamètre du compteur (en cm) :
N° Compteur:	
Je soussigné(e)	
Demeurant au:	
	ement Général de la Régie de l'Eau m2A, la vérification du ayer, en fonction du résultat de la vérification, la redevance€
Une équipe d'intervention va se rendre à votre domicile pour échanger le compteur. La vérification sera exécutée dans un délai de deux mois après dépose. Elle sera réalisée par un organisme extérieur indépendant qualifié qui dispose des agréments réglementaires selon l'arrêté du 06/03/2007.	Fait à Le
contactant notre délégué à la protection des données par voie électronique à l'adresse m2A. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données pers nale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne sur www.cnil.fr/fr/plaintes ou par Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, une notice d'informati	bilité ou la limitation de vos données personnelles, ou bien vous opposer à leur traitemen: e : donneespersonnelles@mulhouse-alsace.fr ou par voie postale à l'adresse de la Régie de l sonnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nicourrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX ion plus complète est à votre disposition sur demande.
(Evernola	nire à retourner)
DEMANDE DE VERIFICAT	ION D'UN COMPTEUR D'EAU
Compteur d'eau placé dans la propriété sise :	àà
	Diamètre du compteur (en cm) :
N° Compteur:	
Je soussigné(e)	
Demeurant au :	
·	ement Général de la Régie de l'Eau m2A, la vérification du ayer, en fonction du résultat de la vérification, la redevance€
Une équipe d'intervention va se rendre à votre	Fait à Le
domicile pour échanger le compteur. La vérification sera exécutée dans un délai de deux mois après dépose. Elle sera réalisée par un organisme extérieur indépendant qualifié qui dispose des agréments	(Signature du demandeur)